

# femmes d'ici

G. DOCUMENTATION  
FEV 6 1978  
ICEA

FÉVRIER 78 VOL. 12 NO 6

369.4  
-055.2  
(714) (05)  
FEM



- famille et fiscalité
- ménageons l'énergie

---

## sommes-nous réellement malades

---

Par Lise Girard-Leduc



Nous, québécois, consomons plus de \$200 millions par année en médicaments de toutes sortes. Si on considère cette somme comme représentative des "besoins réels", nul doute que le peuple québécois est très... très malade ! Le sommes-nous vraiment ? Avec les temps qui courent, je ne suis pas la seule à en douter !

Malades, nous le sommes à notre façon... surtout malades de peur ! Peur de ne pas dormir, peur de souffrir d'irrégularité, peur d'avoir mal, peur de manquer de vitamines, peur de mal digérer... et quoi encore ? De son côté la publicité nous offre un remède pour chacune de nos appréhensions. Elle nous laisse croire qu'on peut acheter la santé "en capsules"... alors, pourquoi pas ? C'est si facile...

Les fabricants de médicaments ont vite compris et ils ne cessent d'exploiter le "filon". Si je vous dis qu'on a découvert à date environ 400 maladies et qu'on dispose de 800 substances pour y remédier, vous me répondez qu'il n'y a rien d'étonnant à cela ! Mais si j'ajoute que ces 800 substances sont mises en marché de 15,000 à 25,000 façons différentes, aurez-vous la même réaction ? Les compagnies dépensent des sommes effrayantes pour varier les emballages, les couleurs, le goût, les grosseurs, etc... de telle sorte que le "simple profane" ne s'y retrouve tout simplement pas. D'autre part, quand on sait que ces mêmes compagnies dépensent \$4,000 par médecin pour le persuader de prescrire leurs produits... il faut que ça paie drôlement !

Quand on parle de "surconsommation de médicaments" c'est curieux... personne ne se sent concerné ! Ce sont les autres qui consomment pour nous. Jetez donc un coup d'oeil dans votre pharmacie. Ne regardez pas seulement si vous avez des "valium"... voyez plutôt les "rolaids", le "géritol", les "anacin", les "ex-lax", le "Éno", les "sominex"... Ils nous sont si familiers qu'on ne les considère plus comme des médicaments. Pourtant...

Evidemment, les médicaments ont leur utilité. On ne saurait nier les bienfaits d'un bon médicament, bien prescrit et bien administré. Toutefois, le même médicament mal utilisé devient un danger. Il faut se souvenir que le médicament "combat la maladie"; il ne donne pas la santé. La "pilule miracle" n'existe pas; pour conserver ou améliorer sa santé, rien ne vaut de saines habitudes de vie (alimentation, exercice, sommeil, etc...)

A PAFEAS, la préoccupation de surconsommation de médicaments revient toutes les années par le biais de nos résolutions. On réclame des contrôles sévères sur la distribution et la publicité des médicaments, des campagnes d'information et de sensibilisation du grand public visant à freiner les dépenses des consommateurs pour les médicaments. Encore dernièrement (début décembre), l'AFEAS présentait un mémoire au Cabinet des Ministres fédéraux afin que des mesures concrètes soient mises sur pied immédiatement. De plus, un "dossier actions" a été distribué lors d'une session du comité d'action sociale; on y retrouve des suggestions d'actions personnelles à poser. Nous devons faire nôtre-part.

Pensez un peu à ce que les québécois pourraient faire avec tous ces capitaux et ces énergies perdus; pensez à la recherche pour améliorer la santé, aux équipements sportifs... C'est un pensez-y bien ! ©

Réf.: CISC- Santé, vol. 1, no 3

## les lumières

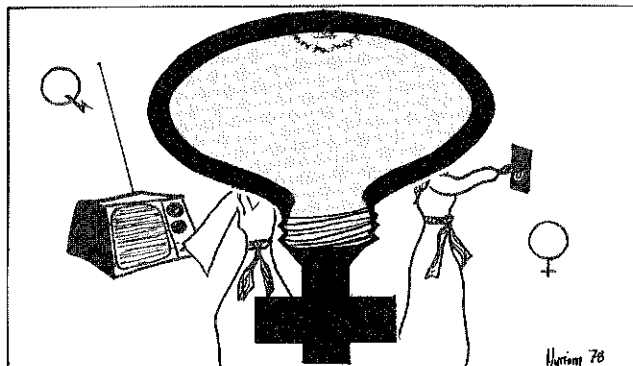
Par : Eliane Pelletier

Ils sont 12012 à l'Hydro-Québec mais il semble qu'ils ne savent pas où se brancher. Depuis la nationalisation, une publicité effrénée nous incitait à consommer l'électricité. Une maison moderne pour mériter ce titre devait être chauffée à l'électricité (pas à l'huile "bien sûr"). Avait-on idée d'une eau chaude qui ne vienne pas d'un Cascade ? Un cultivateur d'avant-garde devait fonctionner à l'interrupteur et près de la route un panneau jaune le signalait; système de balises pour distinguer les gars au courant, des autres.

Puis, brusquement, non, ce n'est plus ça. Il faut tout oublier et plutôt penser que les kilowatts, c'est précieux et qu'il faut les employer avec parcimonie. Et curieusement, après avoir dépensé en gros, on nous incite à ménager au détail et il n'y a plus que les femmes pour sauver l'Hydro. Voyons plutôt le scénario d'un message publicitaire, à la télé.

Une femme finit de baigner son petit garçon, elle ramasse les vêtements épars (ça lui revient) puis, femme avisée et clairvoyante, elle baisse le thermostat, vérifie les robinets et éteint la lumière. Elle vient à la cuisine où une fillette dort, le nez dans son assiette. Tout au long de son trajet, elle éteint deux ou trois lumières. Bonsoir, après un bâillement, l'enfant va dormir. La mère descend au sous-sol où elle rejoint l'aînée de la famille, une fille (ben voyons !) qui offre des amuse-gueule au maître de la maison, installé devant sa télé, avec ses lumières et son tabouret. Il n'est pas astreint à ménager l'énergie, lui. La femme s'assoit près de son mari. Le regard qu'il lui jette, laisse croire que tout à l'heure, les lumières éteintes, il ne sera pas plus enclin à ménager ses énergies. . .

Femmes du Québec, l'avenir de la nation est encore entre vos mains. Eteignez les lumières ! ®



Par Annette V. Legault

UNE À L'H.P.A.

Pour la première fois, au Québec, une femme occupe la présidence d'une Fédération de l'U.P.A. Madame Jeannine Bourque a en effet été élue à l'automne à la présidence de la Fédération de Québec-Sud.

(Réf. : Terre de chez-nous, sept. 77)

## FEMME VIVANTE

Un autre cours s'inscrit actuellement dans le cadre des Services de l'Education aux Adultes. Il s'agit de "Femme vivante". Montréal a été à l'avant-garde en l'expérimentant depuis déjà un an. De quoi s'agit-il ? Pour bien des femmes, les dix ou quinze dernières années se sont passées entre les murs de la maison. Quelques brèves excursions à l'extérieur mais toujours en fonction de la famille : mari et enfants. Mais voilà qu'elles s'interrogent sur d'autres possibilités. Les média leur apportent des ouvertures sur le monde. Elles se sentent confinées à des tâches qui les ont plus ou moins revalorisées. Le travail est maintenant moins accaparant avec le départ des enfants pour l'école. Ces femmes désirent se situer comme femme et comme mère. Elles désirent trouver un équilibre entre les deux et se sentir bien dans leur peau.

"L'approche du cours se veut une mise en commun où chacune apprend à chacune, toujours à l'aide d'une animatrice". Aucun cours magistral, aucun examen. Chacune s'évaluera à la fin du cours.

Celui-ci se déroule en trois parties. En premier lieu, les participantes sont amenées à découvrir qui elles sont. Des exercices et des activités leur sont proposés. La seconde partie leur présente une vision de leur avenir : "qu'est-ce que je voudrais faire ?", "est-ce que je ne me consacrerai au bénévolat tout en demeurant à la maison ?"

Enfin, une fois la décision prise, le comment réaliser s'impose. C'est la boucle qui se referme.

Vous êtes tentées par ce cours ? Il n'existe pas chez-vous ? Demandez-le au responsable de votre Régionale. Le Service de l'Education aux Adultes devrait pouvoir vous l'offrir •

## NOMINATION

Madame Monique Vézina-Parent a été élue secrétaire du Conseil d'administration de la Fédération de Québec des caisses populaires Desjardins. Madame Parent est membre de l'Aféas depuis de nombreuses années. Elle siège aussi sur le comité exécutif de l'O.F.A.Q.

Par : Annette V. Legault

## LA FAMILLE VA

Malgré la hausse des divorces et la baisse des naissances, la famille canadienne se porte bien ! Dans un rapport qu'il vient de publier, Statistique Canada affirme que l'institution de la famille traverse une période de réorganisation et non de désorganisation. Selon les chiffres établis de 1961 à 1971, le taux des mariages progresse régulièrement et neuf familles sur dix comportent toujours un père et une mère.

(Réf.: le Devoir 01/12/77)

## // DES PAR L'ASSURANCE MALADIE

La Régie de l'assurance-maladie accorde depuis le 1er janvier 78, un montant forfaitaire de \$50.00 par prothèse, aux femmes qui à la suite de la mastectomie (ablation d'un sein) doivent sur recommandation de leur médecin faire l'achat d'une prothèse mammaire.

Cette indemnité représente le coût moyen d'une prothèse et elle est renouvelable à tous les deux ans. Au Québec, il s'est pratiqué 2,800 mastectomies par année depuis cinq ans. Compte tenu du taux de survie relatif à ce genre d'opération (plus de 50%), on estime à environ 20,000 le nombre de bénéficiaires qui pourraient se prévaloir des avantages de ce programme au cours de la première année.

(Réf.: L'Ait de vieillir, dec. 77)

## QUÉBEC REMBOURSE UNE DES AUX 65 ANS ET PLUS

Saviez-vous que le gouvernement du Québec rembourse une partie de la taxe scolaire aux personnes qui sont âgées de 65 ans et plus ? Les locataires ont aussi droit aux petites faveurs du gouvernement provincial. Pour eux, le remboursement représente 5% du loyer annuel. Près de 40,000 personnes doivent recevoir une formule de demande de remboursement. La Régie des rentes leur fournira un dépliant expliquant la procédure à suivre pour profiter de ce rabais.

(Réf.: L'art de vieillir, dec. 77)

## LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT DISTRIBUE DES SUBVENTIONS

Monsieur Marcel Léger, ministre québécois de l'Environnement, a distribué à la mi-décembre \$200,000. à une vingtaine de groupes populaires. Ceci pour la réalisation de projets de sensibilisation et de mobilisation populaire en faveur d'un environnement plus équilibré et d'un milieu de vie plus sain.

75 groupes ont fait des demandes désirant obtenir une des 20 subventions de \$10,000. Ces orga-

nismes ont été sélectionnés par un comité de cinq députés dont deux de l'opposition. Les organismes sont très divers : on y retrouve Sauvons Montréal, très connu, tout à côté de "Claudette Saint-Pierre et les autres, groupe obscur. Une autre organisation est soucieuse d'encourager le tourisme dans la région du Lac Saint-Jean. Nous retrouvons des groupes 4H, des comités de citoyens qui veulent conserver le caractère rural de leur milieu. Plusieurs groupes pensent réaliser des émissions de télévision, des conférences de presse, des montages audio-visuels, des kiosques d'information, des campagnes de publicité, etc. . .

(Réf.: le Devoir, Article de Gilles Provost)

## LE QUÉBEC SERA DOTÉ DE CLINIQUES D'AVORTEMENT

Le ministère des Affaires sociales financera la mise sur pied, au cours des prochains mois, d'une vingtaine de cliniques de planification familiale offrant la gamme complète des services médicaux et sociaux reliés à la planification des naissances, dont l'avortement thérapeutique.

Ces cliniques seront implantées dans toutes les régions du Québec, prioritairement dans les régions où l'absence de services de planification se fait le plus durement sentir. Hull, Chicoutimi, Gaspé et Québec seront parmi les premières régions desservies. Le grand Montréal en comptera au moins trois.

On sait que les comités d'avortement thérapeutique ne fonctionnent que dans les hôpitaux anglophones. Aussi, de la liste des hôpitaux où seront implantées ces cliniques, on écartera ceux où les résistances sont fortes de la part des conseils des médecins.

Le Ministère veut dans une première étape s'attaquer au problème inhérent aux comités d'avortement déjà en place et oui ne fonctionnent pas parce qu'il y a des médecins objecteurs de conscience.

Deux enquêtes ont été entreprises auprès de la population : hommes et femmes, et cela à deux reprises et 81% des répondants étaient favorables à l'avortement thérapeutique.

La liste des hôpitaux où seront implantées ces cliniques de planification familiale sera rendue publique d'ici peu. Dans ces cliniques, on mettra à la disposition de la population toute l'information existante, ce qui constitue au fond une démarche d'éducation.

Dans ces cliniques, le personnel devra être suffisamment polyvalent pour répondre à différents aspects de problèmes que pourraient vivre les familles et les individus. A cela viendront s'ajouter des programmes d'aide sociaux et économiques.

(Réf.: Le Devoir, article de Renée Rowan)

## il était une fois... la déception

Par Jacques Brochu

"Aurais-tu le goût de prendre une marche, Jeangro ?". "Bien sûr, Gertrude. Mais dis-moi donc, as-tu déjà fini de lire les quatre journaux que je t'ai apportés ?"

"C'est pas tellement long à lire. Tu sais, avec toutes les annonces qu'on y voit, il ne reste pas tellement d'espace pour les nouvelles et les chroniques qui m'intéressent."

"C'est bien vrai ça Gertrude. Des fois, je me demande pourquoi les journaux ne regroupent pas toutes les annonces dans une même section. Nous pourrions lire notre journal sans être continuellement distraits par ces annonces. De plus, de cette manière, nous serions plus en mesure de comparer les prix offerts par les différents commerçants". "C'est une bonne idée ça Jeangro. En parlant d'annonces, j'en ai remarqué quelques-unes."

Regarde ici la compagnie annonce des bourses simili-cuir à \$14.95, et là des robes d'intérieur à \$24.98. Tiens celle-ci propose des tulipes à 12 pour \$2.98. Puis c'est pas fini. Tourne les pages, tu vas voir les économiseurs d'essence, les tapis de fleurs qu'on déroule, la plante qui prie et les poupées qui récitent leur prière, le pendentif qui porte bonheur; Il y a beaucoup de consommateurs qui sont influencés par ces annonces.

"Oui, Gertrude et ce n'est pas tout. J'ai lu dernièrement un article de l'Office de la protection du consommateur sur les problèmes des consommateurs avec ce qu'on appelle un contrat par correspondance. D'abord, la publicité ne dit pas tout ou elle l'écrit en caractère très fins. Le plus souvent, la compagnie ne mentionne aucune date

de livraison ce qui veut dire que certains consommateurs doivent attendre de trois à six mois pour recevoir leur marchandise".

"Ce n'est pas le moyen le plus sûr d'offrir un cadeau pour Noël.

"En effet, Gertrude, tu risques de ne pouvoir le donner qu'à Pâques, si toutefois la compagnie te l'expédie car certaines personnes ne reçoivent pas la marchandise qu'elles ont commandée même si le chèque a été encaissé depuis longtemps."

"C'est pas mal ennuyant".

Prends par exemple, le cas d'Annie, la secrétaire du bureau. Elle a commandé des plants d'une compagnie Ontarienne. Le chèque au montant de \$11.98 a été encaissé et elle attend depuis deux mois. Elle a écrit à la compagnie qui ne lui a même pas répondu. Comme son adresse est en Ontario, les lois provinciales telles la loi de la protection du consommateur et la loi d'accès à la justice ne s'appliquent pas. Si elle veut réclamer sont \$11.98 elle doit louer les services d'un avocat".

"Un avocat pour réclamer \$11.98. Pourquoi pas la Cour des petites créances ?".

"Je viens de te l'expliquer Gertrude, la loi d'Accès à la justice et la cour des petites créances c'est la même chose." C'est un organisme gouvernemental québécois et sa loi ne s'applique pas dans une autre province." De plus plusieurs compagnies n'indiquent qu'un casier postal et dans ce cas-là même si la compagnie réside au Québec, il peut être difficile de la retracer."

"Dans le fond Jeangro, on est bien mieux d'essayer de trouver un magasin près de chez nous qui peut nous offrir ce que nous désirons" ®

# desjardins



mouvement  
des caisses populaires  
desjardins

LA COOPÉRATION EN ACTION

**desjardins:**

des caisses populaires enracinées dans tous les milieux, autant de centres d'échanges profitables entre épargnants et emprunteurs

des institutions d'assurance-vie, d'assurance générale, de fiducie, de crédit industriel, d'investissement. . .

autant de ressources, résultat de l'action commune de 3.5 millions de membres, au service de chacun et de la collectivité québécoise

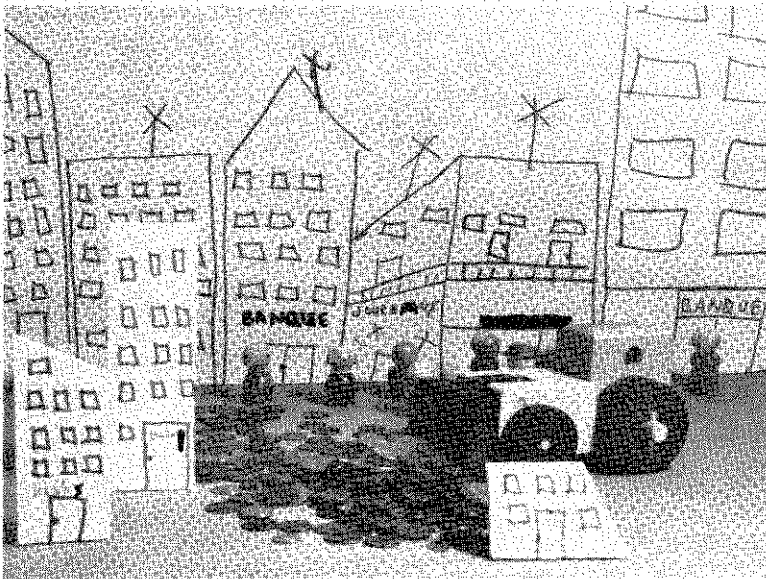
LA CAISSE POPULAIRE  
DESJARDINS  
**C'est profitable...**  
POUR NOUS, QUÉBÉCOIS.

# FAMILLE ET FISCALITÉ

Par Paul Mercure

La fiscalité est considérée par les économistes comme un des outils de contrôle de l'économie. On s'en sert pour accroître ou diminuer le pouvoir d'achat, lutter contre l'inflation ou le chômage, réduire les disparités sociales, etc.

Les citoyens intéressés au mieux-être des familles et à la promotion des valeurs familiales se doivent de réfléchir sur les possibilités très grandes qu'offre la fiscalité comme moyen de promotion de la politique familiale. La fiscalité lorsqu'elle tient compte des besoins réels de la famille devient à la fois un outil important entre les mains de l'Etat pour la promotion d'une politique familiale d'ensemble et une des composantes de celle-ci.



*Paul Mercure, président-fondateur de l'OFAQ (Organismes familiaux associés du Québec), est directeur de l'actuariat à la Mutuelle SSQ (Services de santé du Québec).*

*Le texte ci-dessous est celui d'une conférence donnée par Paul Mercure à des étudiants adultes dans le cadre d'un cours sur la vie familiale organisé par le Service d'Education des Adultes de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal. Nous remercions l'auteur de nous avoir gracieusement autorisé à reproduire ici cette conférence.*

## BUDGET FAMILIAL ET SALAIRE

**Catégorie de familles visées par notre propos**

Lorsqu'on aborde la fiscalité en relation avec la famille, il est bien évident que l'on se propose de traiter surtout du groupe important des familles dont le revenu principal est le salaire. Les données utilisées dans ce travail se rapportent au revenu de la famille, soit au total des salaires des deux conjoints lorsqu'ils travaillent tous les deux.

Une enquête effectuée en 1969 par le gouvernement fédéral démontre :

Familles canadiennes	Revenu	Enfants
38% (20% en 1974)	- 7,000	1.4
52% (63% en 1974)	7,000- 15,000	2.1
10% (17% en 1974)	15,000	2.3

### Liens entre le revenu familial et le nombre d'enfants

Voilà une première constatation qui revêt un certain intérêt et qui mérite qu'on s'y arrête. Les familles à revenu moyen et supérieur ont plus d'enfants que les familles à revenu modeste. Cette tendance ne sera pas nécessairement inversée par l'instauration d'une politique familiale, parce que celle-ci ne vise pas à éliminer complètement les motifs économiques de limitation des naissances. C'est pourquoi, si une politique fiscale vraiment axée sur les besoins des familles a un effet nataliste, ce qui n'est pas prouvé, cet effet devrait s'exercer sur les familles aptes à élever des enfants quel que soit leur niveau de revenu.

### Coût de l'entretien d'un enfant

Ce tableau indique, pour deux catégories de familles, les proportions des dépenses qui vont à différents postes du budget familial. Il s'agit des catégories aux limites inférieures et supérieures mais à l'intérieur des limites que nous avons retenues.

### AGENDA GAUDET-SMET 1978

L'agenda Gaudet-Smet 1978 a recueilli tout ce qui tient aux arômes de la cuisine, parfums d'épices et de condiments, vous présente leur visage tel qu'il sort de la terre, des branches ou des feuillages, et raconte leur histoire. Chaque jour, vous y puiserez, pour la bonne odeur de l'air de votre maison et la joie de ceux qui s'y "sentent" bien.

Vous voulez cet agenda ? A \$4.00 net, cherchez-le en librairie ou commandez directement à Créations Claire-Vallée, Saint-Sylvere. Québec, GOZ 1HO.

Budget familial (Extrait de l'Annuaire Statistique 1972, Canada)		
Revenu annuel	\$7,000-\$7,900	\$12,000-\$14,999
Prop. des familles	9.7%	11.2%
Dépenses moyennes	\$7,900	\$12,600
Proportion des dépenses pour :		
Alimentation	20.9%	16.3%
Logement	16.4%	13.4%
Meubles et entretien de foyer	8.6%	8.8%
Vêtements	8.2%	8.7%
Soins pers. et santé	6.0%	5.0%
Tabac et alcool	4.0%	3.6%
Voyage et transport	13.5%	13.5%
Loisirs, lecture et divers	5.9%	6.7%
Sécurité	4.3%	5.0%
Dons et contributions	2.1%	2.4%
Impôts personnels	10.1%	16.6%
TOTAL	100.0%	100.0%



Ce tableau permet de constater que dans plusieurs postes, la famille qui dépense \$12,600 par an dépense moins en proportion que la famille qui dépense \$7,900. Proportionnellement car si l'on considère les dépenses en chiffres absolus (soit en dollars) la famille qui dépense plus, dépense plus dans chacun des postes comme l'alimentation, le vêtement, l'habitation, etc. . . même si le nombre d'enfants n'est pas sensiblement différent dans les deux groupes de famille qui sont comparés dans ce tableau.

#### ALLOCATIONS FAMILIALES

Le premier janvier 1974, un nouveau régime d'allocations familiales est entré en vigueur. Ce régime a été le fruit de longues négociations fédérales-provinciales et constitue à n'en pas douter l'élément de politique familiale le plus important dont bénéficient les familles canadiennes.

#### Allocations du Gouvernement fédéral

Le Gouvernement fédéral verse en moyenne \$20 par enfant. Cependant les provinces peuvent dans le cadre d'une entente modifier la répartition du montant versé par le fédéral et accorder des suppléments à leurs frais. Le Québec pour sa part a choisi de verser, par chèque mensuel séparé, un montant variant de \$3 à \$6 selon le nombre d'enfants par famille. Enfin, le Québec a réparti les allocations fédérales de telle façon qu'un montant additionnel de \$5 soit payé pour les enfants âgés de 12 ans ou plus. Dans tous les cas les allocations cessent à 18 ans.

#### Allocations du Gouvernement du Québec

Au Québec l'allocation combinée varie comme suit :

	Moins de 12 ans	12 ans à 17 ans
Premier enfant	15	20
Deuxième enfant	22	27
Troisième enfant	33	38
Chaque enfant additionnel	37	42

Une famille québécoise comptant 4 enfants, dont deux de 12 ans ou plus, reçoit \$1,404 par année soit près de trois fois les allocations familiales antérieures. Il s'agit là d'un supplément important au revenu de la famille.

La formule québécoise a beaucoup de mérite. Le salaire doit normalement être suffisant pour faire vivre une petite famille et il convient de favoriser davantage les familles ayant plusieurs enfants. En second lieu personne ne contestera que le coût d'entretien d'un enfant croît avec l'âge. Enfin le montant maximum payable par enfant doit se rapprocher du coût marginal d'un enfant dans une famille sans toutefois l'atteindre. L'allocation maximale payable pour un enfant est de \$42 par mois soit \$504 par an. Le coût marginal dont nous avons traité plutôt s'établissait à \$687 et \$995 pour les deux catégories de familles considérées.

#### L'impôt sur les allocations familiales

Le fédéral dans le but de diminuer le coût de la nouvelle mesure a prévu que les allocations familiales qu'il verse seraient sujettes à l'impôt de sorte qu'elles retournent au trésor fédéral dans une propor-

tion d'autant plus grande que le revenu de la famille est élevé.

Le Québec, pour sa part, a adopté une approche opposée, en ce sens que les allocations familiales du Québec ne sont pas sujettes à l'impôt; mais pour diminuer le coût de cette mesure, il a éliminé les déductions d'impôt pour enfants à charge. C'est ainsi que le régime fiscal québécois ne prévoit plus de déduction pour les enfants à charge depuis que le provincial a établi un régime d'allocations familiales.

Cette approche a le mérite d'empêcher l'allocation familiale de diminuer au fur et à mesure de l'augmentation des revenus. L'allocation nette payée par le Québec est donc la même pour toutes les familles quels que soient leurs revenus.

#### Pour une vraie politique familiale

Cependant comme le coût marginal de l'entretien d'un enfant est d'autant plus élevé que le revenu de la famille est élevé, l'approche qui est la plus valable se situe quelque part entre les approches adoptées par les deux gouvernements. Ces approches ont manifestement été dictées par le désir de récupérer en grande partie les coûts des nouvelles allocations. Il est évident que toute mesure sociale doit être financée par une mesure fiscale. Toutefois, pour que les allocations familiales portent leur nom, elles doivent être une mesure de politique familiale, c'est-à-dire avoir pour objectif premier d'aider les familles. Leur financement doit donc venir de l'ensemble des contribuables et non pas en presque totalité des familles qui ont des

enfants, comme ce fut le cas à l'entrée en vigueur des nouveaux régimes au premier janvier 1974.

Il serait souhaitable que les allocations familiales soient imposables mais qu'elles s'appuient sur des dispositions fiscales prévoyant des déductions pour enfants à charge beaucoup plus considérables que celles qui sont actuellement en vigueur, en vertu de l'impôt fédéral sur le revenu.

La déduction par enfant à charge devrait être d'au moins \$800 et être indexée au coût de la vie. Elle se rapprocherait ainsi du coût marginal moyen de l'entretien d'un enfant, niveau auquel elle se situait il y a vingt ou vingt-cinq ans. Depuis ce temps, l'inflation a considérablement déprécié la valeur de la déduction pour un enfant à charge. Les ajustements vers la hausse n'ont pas été proportionnels à cette dépréciation. Le résultat de tout cela a été de faire porter par les familles une proportion de plus en plus grande de l'impôt sur le revenu des particuliers. C'est l'inverse d'une politique familiale.

#### **POLITIQUE FISCALES ACTUELLES ET LA FAMILLE**

##### **La variété des mesures fiscales**

Les gouvernements de tous les pays ont découvert de multiples façons de se financer. Pour mieux réaliser la variété des mesures fiscales adoptées par nos gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux, il est utile de considérer la liste suivante, non exhaustive, des principales taxes

<sup>8</sup> **Impôt sur le revenu des particuliers** (jusqu'à 50% du revenu)

\* **Impôt sur le revenu des corporations** (plus 50% des surplus)

<sup>9</sup> **Taxe de vente au détail** (8% du prix de vente)

» **Taxe de vente au gros** (12% du prix de gros)

##### <sup>8</sup> **Taxes spéciales :**

tabac  
bijoux  
spiritueux  
jeux et amusements  
assurance  
essence  
immatriculations et permis

##### \* **Taxes municipales :**

locataires  
vidanges, égouts et eau  
pavage  
d'affaires  
de transport  
(CTCUQ, CTCUM)

##### <sup>8</sup> **Douanes**

<sup>9</sup> **Impôts fonciers :**  
municipal  
scolaire

##### « **Contributions à des mesures sociales :**

Régie des Rentes du Québec  
Régie d'Assurance-Maladie du Québec  
Commission d'Assurance-Chômage  
Commission des accidents de travail  
Commission du salaire minimum.

Toutes ces mesures sont en vigueur dans notre pays. Dans bien des cas, les taux varient selon les provinces et évidemment selon les municipalités. Certaines taxes sont plus élevées au Québec qu'ailleurs. Les revenus de ces diverses mesures sont d'une importance très différente. Pour donner une idée de l'importance relative de certains impôts disons que le fédéral tire environ 45% de son revenu de l'impôt sur le revenu des particuliers, 25% de l'impôt sur le revenu des corporations et environ 30% des multiples autres impôts.

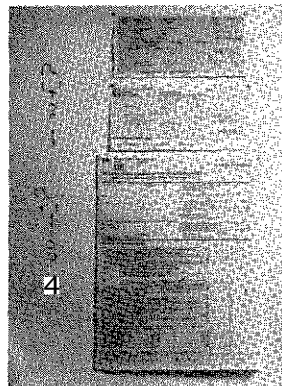
#### **QUELQUES ASPECTS DE LA FISCALITÉ CONTRAIRES À UNE POLITIQUE FAMILIALE**

Grand nombre de mesures qui taxent la consommation, sans égard aux charges familiales plus ou moins lourdes des consommateurs.

— Impôt fonciers scolaires et municipaux qui, dans bien des situations, taxent davantage les familles nombreuses étant donné la nécessité pour elles d'avoir une maison ou un logement plus grand.

— Les allocations familiales fédérales sont sujettes à l'impôt fédéral :

Montant maximum sujet à impôt 36 x 12 : \$432. Déduction permise \$300.



— Insuffisance des déductions pour charges familiales.

— Déductions pour frais de garde lorsque la mère est sur le marché du travail, mais pas lorsqu'elle s'occupe elle-même de ses enfants.

— Situation générale de la mère au foyer. Voici une comparaison entre deux familles ayant chacune trois enfants et un revenu identique :

	salaire	impôt
<b>Mère au foyer</b>	<b>\$12,000</b>	<b>\$2,200.00</b>
<b>Mère ayant un emploi</b>	<b>\$12,000</b>	<b>\$1,850.00</b>
<small>(2 salaires de \$8,000. et \$4,000)</small>		
<b>Différence</b>		<b>\$ 350.00</b>

La famille dont la mère élève elle-même ses enfants paye \$350 de plus en impôt sur le revenu, sans compter la déduction possible pour frais de garde d'enfants.

#### **POUR UNE POLITIQUE FISCALE ADAPTÉE AUX DE LA FAMILLE**

— Définir quelques valeurs familiales que l'Etat entend soutenir (stabilité, présence à l'enfant, ouverture à la société, genre d'habitation, etc.)

— Diminuer très sensiblement les taxes et impôts qui sont proportionnels à la consommation des biens nécessaires à la famille.

— Impôt foncier qui tient compte des enfants à charge : maisons unifamiliales, réduction d'évaluation imposable de 10% par enfant à charge (maximum 5)

— Impôt sur le revenu des particuliers :

- que le revenu d'une famille puisse être séparé en deux et faire l'objet de deux rapports d'impôt au nom de chacun des conjoints;

- » que les exemptions soient fortement majorées pour les conjoints à charge responsable d'enfants en bas âge :

<b>Exemple :</b>	
<b>Exemption personnelle</b>	<b>\$1,500</b>
<b>Conjoint à charge sans enfant</b>	<b>1,500</b>
<b>Conjoint à charge avec enfant de moins de 6 ans</b>	<b>3,000</b>
<b>enfant de 6 à 12 ans</b>	<b>2,500</b>
<b>enfant de 12 ans ou plus</b>	<b>2,000</b>
<b>pour chaque enfant à charge</b>	<b>800</b>

Cette mesure aurait pour effet de réduire sensiblement les impôts d'une famille dont la mère s'occupe elle-même de ses enfants.

(suite page 11)



## le sort de la famille

Quel sort réserve-t-on à la famille dans ces diverses mesures fiscales ? Il faut bien admettre que les lois fiscales taxent les individus et ne tiennent pas compte du fait que la très grande majorité d'entre eux sont regroupés en familles. Certaines mesures, bien que centrées sur l'individu, accordent quelques exemptions très secondaires pour les charges inhérentes à la vie des familles. C'est le cas par exemple de l'impôt sur le revenu des particuliers qui accorde des légères réductions aux personnes ayant un conjoint à charge et dans le cas du fédéral aux personnes ayant des enfants à charge. Il est à remarquer que depuis plusieurs années, le Québec n'accorde aucune réduction d'impôt pour les personnes ayant des enfants à charge. La nourriture est en grande partie exemptée des taxes de vente.

Ces très légers avantages sont complètement annulés par une multitude de facteurs qui font que la famille supporte plus que sa juste part des contributions né-

cessaires au fonctionnement des organismes publics et para-publics.

Beaucoup de ces impôts sont plus ou moins proportionnels à l'intensité de la consommation. Or, il est bien évident que plus la famille est nombreuse plus le besoin de consommation est grand. Certaines commissions d'enquête ont suggéré des modifications plus ou moins radicales du système fiscal en faveur de la famille. La commission Hall par exemple recommandait que le revenu familial soit établi et imposé après l'application de déductions correspondant mieux aux charges familiales que les déductions actuelles qui n'ont plus aucun sens.

Elles sont au fédéral de \$3,000 de base (exemption personnelle et celle du conjoint) plus \$300 et \$550 par enfant à charge selon l'âge. Au Québec l'exemption de base est de \$2,850 sans aucune augmentation pour les enfants à charge.

# DES GENS HEUREUX

Par Muguette Perreault

J'ai pu le goûter "gens heureux" à la suite d'une expérience qu'il m'a été donné de vivre à Pinelieu de la semaine réservée à la région 1 aurélienne-anaudière, où on s'était donné la main afin de mettre en évidence les richesses de notre patrimoine québécois, à la Maison du Québec, à Terre des Hommes,

Parmi les artisans venus démontrer nos coutumes ancestrales sur place, j'ai été épatée par ces bons vieux de 70, 80 et 85 ans qui se sont dits enchantés de leur participation et de l'accueil reçu à la Maison du Québec. J'ai été épatée et émue par leur calme, leur sérénité, leur joie de vivre. Je veux parler en particulier des Brien, des Bourgeois, des Mireault, de Ste-Marie Salomé, des Gadoury, de St-Jean de Matha. Devant ces "vieux merveilleux" qui nous remerciaient de les avoir invités, je me disais que c'était pourtant eux qui nous faisaient la faveur de leur présence, de leur expérience et de leur temps. Et au retour de cette journée emballante, il me venait ces réflexions :

Avez-vous remarqué comment les gens actuels se plaignent de tout et de rien ? Ça va mal, tout va mal : on déclenche des grèves, on se plaint de l'inflation, on court tout

le temps, on est mal payé, on est fatigué... Après la paye, quand on a remboursé tous les paiements à termes qu'on s'est mis sur le dos, il ne reste pas grand chose...

Quel contraste avec la vie de ces bons vieux qui trimaient pour 25 ou 50 cents par jour, de l'aube au coucher du soleil, et qui trouvaient normal de travailler pour gagner leur vie... sans rouspéter; qui élevaient une nombreuse famille avec le peu qu'ils avaient... sans trouver à redire, parce qu'ils ne visaient pas à mener le même train de vie que le voisin "mieux nanti"; parce que pour eux, tout n'était pas acquis; parce qu'ils étaient, et qu'ils sont encore heureux de rendre un service sans attendre aucune récompense en retour...

Devant ces vieux merveilleux, j'avais presque honte de penser que dans un pays où la liberté de presse, d'opinion et d'expression exis-



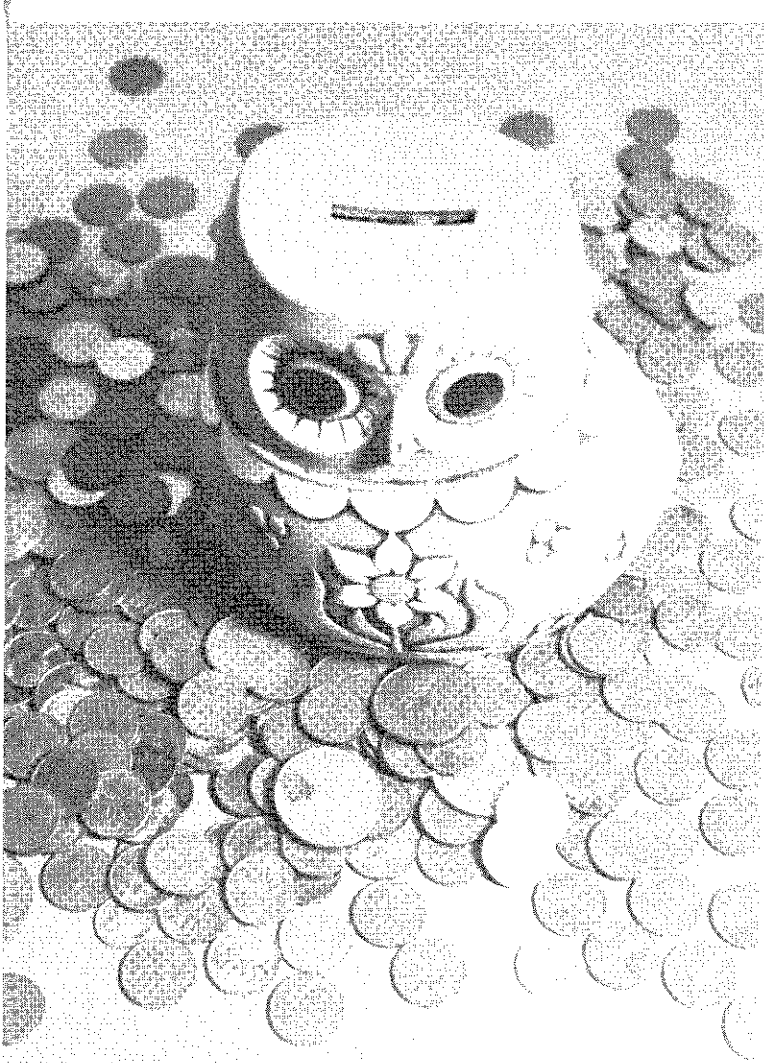
Photo Agidius Fauteux

tent sans contrainte, dans un pays où l'abondance règne (malgré toutes nos jérémiades), on se sent souvent si malheureux. Et je me suis dit qu'au moment où il se dessine un retour aux sources communautaire, il serait peut-être temps d'arrêter de penser négativement, de cesser de voir "le côté du mur à l'ombre" et de faire des efforts pour voir le "beau côté des choses". .. Il serait curieux de constater l'impact social que créerait une volonté de penser positivement, de parler positivement, d'agir positivement.

Oui en revenant, seule dans mon automobile, j'avais le goût des "gens heureux".

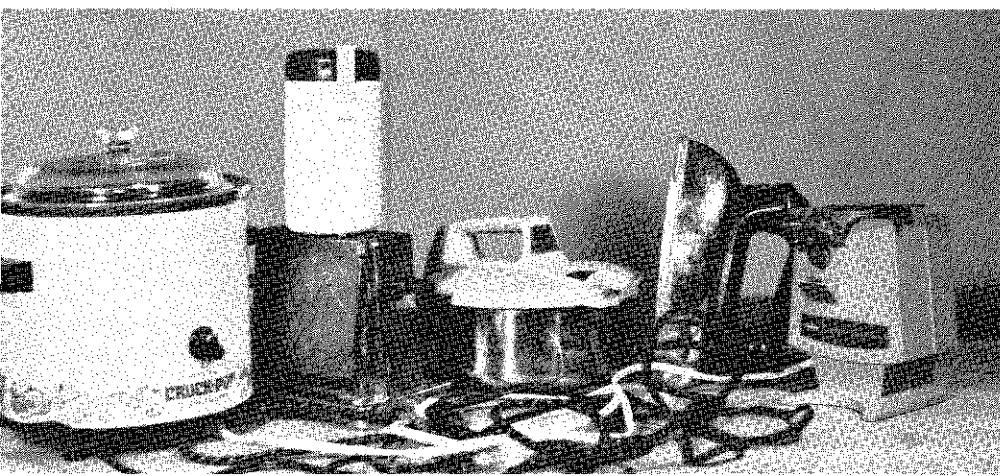
Mais j'y pense, un pas vers la joie de vivre, le bonheur et la transmission aux autres de ces sentiments ne serait-il pas de s'accrocher un sourire à la face ?

Le sourire est dangereusement communicatif : soyons des gens heureux pour nous et pour les autres : on ne se reconnaîtra pas ! \*



# MÉNAGEONS L'ÉNERGIE

Par Marcelle B. Dalpé



L'énergie... c'est quoi au juste ? Monsieur Larousse dit peu de chose. Si je consulte Monsieur Quillet, j'obtiens une définition très scientifique. Comme je veux une explication simple, facile à comprendre, je me dis : l'énergie c'est une force, une puissance d'action ... A cela, je raccroche la fin des explications du Larousse : "sources d'énergie : gaz naturel — charbon — pétrole — électricité". Pensons seulement à cette source d'énergie que nous employons tous constamment : l'électricité. C'est sûr que c'est une puissance, une force aussi, qui fait la richesse de notre "Belle Province".

Si nous accolons le mot "ménager" à "énergie", loin de nous la pensée de placer le Québec dans une situation intolérable en priant tous ses citoyens de "ménager" l'électricité. Nous voulons employer le mot "ménager" dans sa définition la plus stricte, dans le sens de "user avec économie", faire bon emploi.

Afin de nous aider à réfléchir ensemble sur la façon dont nous usons de cette source d'énergie, je vous fais part de la petite scène dont j'ai été témoin.

C'est dimanche, Daniel, nouvellement marié est à souper chez les parents avec sa jeune épouse. Pendant que les grandes filles s'affairaient autour de la table, maman fait un petit tour au jardin afin de sauver les derniers légumes en cas de gelée.

En rentrant avec son panier bien garni, elle trouve la famille passablement animée.

"Mais oui, Chantai, c'est du gaspillage... D'accord, le Québec est riche, les ressources naturelles sont incalculables, mais ce n'est pas une raison pour..."

"Sais-tu, le grand frère, le mariage t'a sensibilisé à l'économie du Québec."

"Plutôt à celle de son foyer", de dire la jeune épouse.

"C'est vrai que ça fait mûrir avoir des responsabilités et j'avoue que voir au paiement des factures m'aide à entretenir des idées beaucoup plus pratiques."

"Tiens, maman, cela me fait penser à la fois où tu avais failli te chicaner avec grand'mère parce que M. P.-E. Trudeau avait dit que les Canadiens étaient un peuple de "gaspilleurs". Elle n'était pas d'accord, elle avait tant ménagé, elle..."

"Oui, je m'étais évertuée à lui prouver qu'il avait raison avec des exemples pris comme cela, juste dans notre famille."

"Cette discussion m'a souvent fait réfléchir. J'essaie de changer des habitudes mais je te dis qu'il y a encore beaucoup à faire. Tiens, la lumière restée allumée dans le bureau tout l'après-midi, sans que personne s'en serve. C'est frisquet on remonte le thermostat et la vitre est ouverte, le fer à repasser demeure branché pendant que je converse au téléphone, les feux de la cuisinière que j'allume à tour de rôle sans me soucier de la dimension de la marmite, la lessiveuse que je mets en marche pour un couple de morceaux quitte à refaire un autre lavage quand Martine arrivera de l'école. Maintenant, parlons donc de la chaleur perdue par une mauvaise isolation, un radiateur mal entretenu, l'eau chaude s'écoulant par le robinet défectueux... et combien d'autres choses..."

"Cela fait à peine quelques minutes et ces constatations sont quasiment gênantes. De l'énergie, c'est sûr qu'il y en a en masse mais elle n'est pas à bon compte ni pour l'individu, ni pour le pays."

"Passons à table... ou il faudra faire re-chauffer le repas, ça ne ménagera pas l'énergie."

C'est une scène croquée sur le vif qui fait penser que le fait de vivre dans l'abondance nous a fait contracter malgré nous des habitudes qui frôlent le gaspillage.

Il y a moyen de changer ces habitudes sans se placer dans des situations inconfortables.

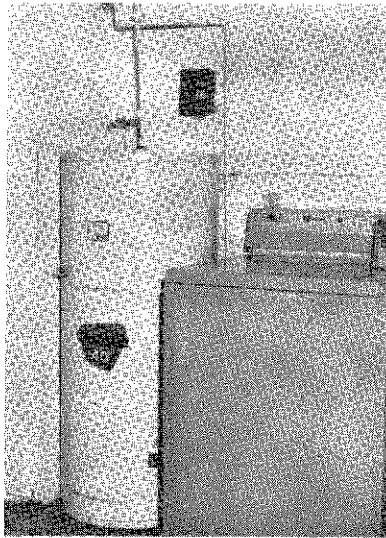
Pensons : à éteindre les lumières chaque fois que l'on quitte une pièce même pour quelques instants; il est faux de croire que le fait d'allumer et d'éteindre une lampe exige plus d'électricité que le fait de la garder allumée.

A installer des ampoules moins puissantes aux endroits où l'on n'a pas à travailler de près.

A utiliser des lampes fluorescentes, le rendement est nettement meilleur.

A utiliser des abats-jour appropriés.

Si l'on pense à la cuisine, la pièce de la maison où il se consomme le plus d'énergie, c'est un bon endroit à examiner pour voir s'il n'y aurait pas des possibilités d'économies à réaliser.



En passant, nous pourrions nous arrêter à notre emploi de l'eau chaude. Après le chauffage de la maison, c'est le chauffage de l'eau qui constitue l'article le plus coûteux du budget relatif à la consommation de l'énergie. Ne serait-ce pas avantageux d'y réfléchir?..."

A ce sujet savez-vous que le Bureau de la Conservation de l'Energie à Ottawa offre gratuitement à ceux qui en font la demande des livrets et brochures qui aident à économiser énergie et argent :

**"Payez moins, chauffez mieux" "100 façons d'économiser chez soi énergie et argent". "Emprisonnons la chaleur".**

Pour les recevoir on n'a qu'à les demander à : Bureau de la Conservation de l'énergie, C.P. 3500, Succursale C. Ottawa, Ontario K1Y 4G1.

Par la même occasion, nous pouvons demander **"La poubelle au régime"** ce sont des moyens d'économiser énergie et argent en gaspillant moins, nous l'obtiendrons aux mêmes conditions.



Comme dans toute démarche bien ordonnée il est essentiel de regarder, d'analyser pour ensuite poser un geste; ce serait peut-être un bon sujet de réflexion pour chacune qui lira ce texte.

Pour celles qui voudront discuter en groupe lors de la réunion mensuelle ce pourrait être le sujet d'un "brain storming" d'où résulterait la découverte de l'endroit de la maison où il se gaspille le plus d'énergie "électricité". On étudie brièvement les moyens de remédier à cette lacune puis il ne reste qu'à poser les gestes nécessaires... C'est une façon pour un individu et pour un groupe de changer des habitudes. La Province ne s'en ressentira peut-être pas, mais avec le temps, le porte-monnaie de chacune s'en portera mieux.

**Ménageons l'énergie... c'est faisable®**

(suite de la page 8)

Cette réduction serait d'autant plus forte que les enfants sont en bas âge.

Pour financer cette mesure, pourquoi ne pas réduire sensiblement l'exemption personnelle de base qui s'applique aux célibataires et aux mariés sans enfants ?

Voilà quelques suggestions pour améliorer le sort des familles. Il est urgent que l'Etat prenne les mesures nécessaires pour revaloriser l'enfant, la famille et le mariage. Parmi les nombreux moyens que l'Etat doit utiliser pour promouvoir les valeurs familiales, rien ne répugne à utiliser les moyens économiques. Revaloriser la famille est, à mon avis, une des meilleures façons d'améliorer la qualité de la vie des générations futures, car c'est là que se transmettent les vertus sociales et les premières notions de liberté et d'autorité.

Faute d'espace, nous avons dû effectuer des coupures dans le texte de Monsieur Mercure. Nous espérons que celles-ci ne nuiront pas à sa compréhension et n'enlèveront aucune valeur aux informations.

Même si certaines données datent un peu, les principes énoncés demeurent toujours d'actualité. D'autres renseignements viendront s'ajouter ou compléteront cet article dans les dossiers de février et mars. ®

Réf. : Mercure, Paul, Famille et fiscalité, texte tiré de Famille et Sodété, Editions Fides, 1974, pages 28 à 35.

# LA COLLECTION SCHETAGNE

Par Marguerite Kirkland



Ces poupées, qui à l'époque, servaient de jouets aux enfants, lui ont permis de découvrir à quel point elle aimait fabriquer, confectionner et imaginer de nouvelles figures, et surtout, lui ont révélé combien il lui était agréable et comblant de créer, de ne pas s'en tenir à des modèles inventés par d'autres. Elle a développé ses propres techniques de fabrication de poupées, quant à leur charpente, quant à la texture des masques, des mains et des pieds. L'emploi de matériaux les plus simples, les plus usuels a fait l'objet de constantes recherches. Elle a dû, de couturière qu'elle était, se faire modiste, céramiste, peintre, etc.

Puis, comme dans la vie de tous, sont arrivées des heures creuses, difficiles à surmonter. Elle a voulu alors, pour s'occuper, mettre tout son génie au travail. Le Tricentenaire de la fondation de la paroisse des Saints Anges de Lachine, ville qu'elle habite, aura été pour elle, l'occasion d'exercer son habileté manuelle et son génie d'invention en réalisant toute une collection de personnages qui s'identifient à notre histoire.

Pour ce faire, elle n'a reculé devant aucun effort. Son souci du détail et de la perfection, ont fait qu'elle s'est abonnée à de profondes recherches historiques afin de connaître la façon dont vivaient les premiers colons, les menus détails de la mode du temps et les matériaux très primitifs qui étaient, à l'époque, l'apanage de nos ancêtres.

Ecrivains, historiens, chroniques, musées, registres paroissiaux et municipaux, tout fut pour elle l'objet d'une étude approfondie et toutes ces recherches ont fait que maintenant, en voyant la collection Schetagne qui se trouve au musée de Lachine, nous sommes en présence de la manifestation du beau, par les formes, du vrai, par l'authenticité des matériaux; bref, non plus de l'artisanat qui était le début, c'est-à-dire, la confection manuelle de certaines choses, mais nous sommes en présence d'une forme d'art dans cette acceptation élevée et spéciale, que l'art s'adresse à l'imagination et au sentiment.

Devenue professeur, elle enseigne aujourd'hui à des élèves de tous âges ses propres techniques et partage sans ostentation ses découvertes et ses multiples connaissances. Aussi, dans le but d'aider les lectrices de cette publication, m'a-t-elle donné une recette de pâte à

"Il y a des [ ] dont l'esprit est fessent", a» Bruyère)

que l'art qu'ils prof-

Jamais pensée ne fut plus juste que la précédente quand je repense à l'oeuvre de Gilberte Schetagne, canadienne, bien de chez nous, pour qui le travail créateur demeure l'expression de toute sa vie.

Agée maintenant de soixante-douze ans, célibataire, elle donne l'image d'une vivacité peu commune et d'une ouverture d'esprit sur le monde et les trésors qu'il renferme, trésors qu'elle se plaît à découvrir chaque jour encore et qu'elle partage avec ses nombreuses élèves de tous âges.

Aimant beaucoup les enfants, elle s'est adonnée dans sa jeunesse, à ce que certains appelleront communément l'artisanat, c'est-à-dire, dans son cas, la création de poupées pour les petits.



modeler qui durcit au contact de l'air et peut ainsi servir à fabriquer les moules pour les masques de même que les mains et les pieds des poupées.

#### Céramique maison

- 1/2 tasse de sel fin.
- 1 tasse de farine.
- 2 e. à t. de crème de tartre.
- 1 tasse d'eau.
- 1 c. à thé d'huile végétale.
- 1 pincée de teinture au goût.

Mêler le tout afin d'obtenir une pâte homogène. Cuire environ 3 minutes sur un feu lent.

Conserver dans des sacs en plastique.

#### Masques de poupées

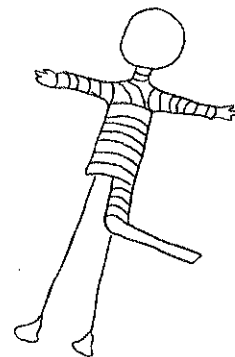
A l'aide de la céramique maison, modeler une tête ayant l'expression désirée et lorsque durcie, la peindre à l'émail afin de la rendre bien lisse.

1. Huiler la tête de céramique.
2. Choisir un coton à fromage ou une fine mousseline et tremper la fibre choisie dans la solution suivante : 1 c. à thé de colle pour 2 c. à thé d'eau, et bien mouler sur la tête de céramique préalablement huilée.
3. Recommencer l'opération avec un papier crêpé.
4. Terminer par un 3e rang de nylon brossé.
5. Mettre le moule au four chaud, environ 150° F et laisser sécher.

Lorsque refroidi, démouler et vous voilà prête à donner, à l'aide de la peinture, l'expression et la couleur désirée à votre création.

Pour ce qui est de la charpente des poupées, la broche joue un grand rôle, de même que de minces bandelettes bien tendues sur ces broches.

Ce sont là, très peu d'informations, considérant tout le travail requis



pour construire une seule de ces poupées, mais l'imagination aidant, plusieurs pourront en faire leur profit, car le but de cet article est de faire comprendre, combien il peut être emballant de créer au gré de l'imagination même si, parfois, le succès ne couronne pas toujours l'oeuvre achevée; l'important étant la visée de la pleine réalisation de notre être par la recherche de l'expression du beau et du vrai.

## épargne et créativité

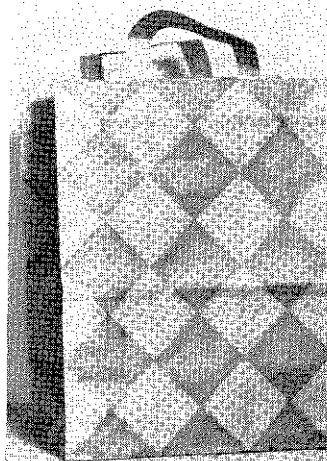
Par : Célyne Rouleau, c.e.f.a.

"Chaque jour, chacun de nous jette aux ordures quelques 4 livres de déchets". C'est effarant comme gaspillage : de la matière première, de l'énergie pour la fabrication et le l'énergie pour la destruction (certains sont indestructibles). C'est déjà un cauchemar pour les municipalités ! De plus, le rythme de croissance annuel est de 7% en Ontario. En serait-il autrement au Québec ? Individuellement, il faut réagir !

Ces ordures sont à 28.8% composées de : papier, cartons et matières plastiques; donc des emballages "produits à jeter après un seul usage" ! Leur prix inclus dans celui de la marchandise nous laisse croire à leur gratuité. Rien n'est plus trompeur. L'an dernier, j'ai dû payer .10 pour une enveloppe de nettoyage neuve. Le sac de papier dans lequel nous transportons notre épicerie coûte .04 inclus dans notre facture. Et si on nous les vendait. . . !

Dans certains pays, ça se fait. C'est même là que m'est venue l'idée de confectionner un sac à transporter l'épicerie.

Depuis 50 ans, peut-être plus, nos québécoises se plaisent à créer des "sacs à tout usage". On les tisse, on les tricote, on les brode,



on les orne d'appliqués, bref on aime travailler ce genre d'article. Si on variait : la forme, la grandeur, si on choisissait des matériaux solides et faciles d'entretien, on pourrait inventer un "sac à transporter l'épicerie". Celui-là aurait au moins l'endurance de rendre nos effets à destination en plus de diminuer notre volume de rébus.

A l'aide de retailles de cuir, que j'avais à la maison, j'ai planifié un modèle "courte-pointe" à la forme et à la grandeur du sac conventionnel en papier. Bien sûr, j'y ai ajouté des poignées solidement fixées au fond par l'intérieur, sous une doublure de plastique. En répétant la forme j'ai prévu le même pliage pour un rangement facile. Un torchon humide suffira à son entretien. Maintenant, quand je

présente mon sac pour y faire déposer mes effets, je me réjouis de l'étonnement et de l'admiration qu'il provoque.

Je projette m'en confectionner d'autres. Les tissus que je peux utiliser sont : le denim neuf ou usagé (jeans), la cuirette, une gabardine solide, certains cotons jaunes (tissés serrés), les tissus conçus pour les activités de plein-air : toile à voile, toile de tentes, tissus pour parasol ou chaises de parrterre, etc. L'important c'est leur solidité et leur facilité d'entretien. Si le tissu se lave bien à la machine j'éviterai la doublure intérieure en plastique. Le comptoir m'offre un tas de garnitures : des dentelles, des passements, des tissus ou appliqués encollés, des fibres pour le broder, etc. Je peux décider moi-même du genre de décoration, de la forme, de la grandeur du sac, etc. De quoi activer mon imagination et éprouver mes talents quoi !

Et vous qui me lisez, ne sauriez-vous en faire autant ? Si on décidait d'instaurer cette nouvelle mode, on risquerait de jouir d'une exposition permanente ! Une nouvelle pièce d'artisanat à offrir en cadeau ou en vente. Nos poubelles se gonfleront moins vite, nous aurons fait notre petite part en plus de l'exemple dans l'épargne d'énergie.

L'épargne peut mousser la créativité. Essayons-nous !

Bonne Chance ! ®

# ON VA AVOIR UNE ATTITUDE DE VAINQUEUR



Par : **Micheline Goulet**

(**Madeleine G.-Dussault**)

Entrevue **exclusive** avec **Madeleine Gosselin-Dussault, nouveau conseiller municipal de Plessisville.**  
(6 novembre 1977 - 22:00)

**Micheline** — Madeleine Gosselin-Dussault, Madame l'échevin depuis quelques heures déjà.

Nous savons que vous avez été très active dans l'AFEAS. Nous savons que vous faites partie de l'Exécutif de Québec, que vous vous occupez énormément d'action sociale dans votre milieu. Pourriez-vous nous dire comment vous vous sentez devant une victoire, je dirais si magnifique, ayant obtenu la plus grande majorité,

**Madeleine** — Moi, je me sens bien, c'est simple là, moi je me sens heureuse à cause du pas que l'on vient de faire aujourd'hui. À cause de la démarche que les femmes ont faite, à cause de la force qu'elles ont démontrée, parce que nous sommes allées au bout... Ça c'est visible. Ces femmes se sont engagées et puis durant une semaine, ce fut un feu roulant. Elles ont passé parmi plusieurs difficultés, mais l'équipe s'est tenue. Je les ai vues évoluer, prendre de l'assurance et elles furent un réconfort de tous les instants.

**Micheline** — Quand vous parlez de difficultés qu'elles ont pu rencontrer, pouvez-vous nous donner des exemples ?

**Madeleine** — Bien, dans une ville comme la nôtre, où la population

est d'environ 10,000 citoyens, il faut faire un grand pas, car les préjugés sont là. On essaie de les nier, on essaie de passer par-dessus, mais il reste un bon relent de préjugés et il reste des "cliques" quoi, c'est le mot ça, il reste des personnes qui imposent leurs idées et puis on n'a pas le droit de passer à côté, tu es mal vue.

Que ça se précipite comme cela, que des femmes joyeuses, décidées, embarquent et qu'elles disent "c'est la victoire des femmes", "on y va", "il faut la solidarité", "on pousse ça au bout", "on est avec toi"... Je dois dire que c'est à chaque heure, à chaque jour, que je les ai senties avec moi.

**Micheline** — Est-ce que vous n'a-

viez pas aussi des femmes dont les maris travaillaient pour l'équipe adverse ?

**Madeleine** — Oui. Si on dit que derrière chaque homme il y a une femme, moi j'ai senti cette semaine que derrière chaque femme il y avait un homme. Il y a des hommes qui ont cependant évolué et ça c'est de l'espoir pour notre société, c'est de l'espoir pour l'égalité et c'est l'espoir pour le couple. Moi je sais, qu'il y a des hommes qui aujourd'hui même, ont gardé les enfants, sont allés à l'aréna et l'ont fait dans la joie. Ils ont peut-être connu quelques embarras au cours de la journée, mais ils ne l'ont pas montré et ce soir, ils sont ici pour fêter. C'est d'égal à égal, c'est un dialogue et pour moi c'est une joie presque immesurable.

bref

1er novembre : J'apprends par pure coïncidence que Madeleine se présente au siège no. 4 de Plessisville.

2 novembre : Information donnée à la Tribune de Sherbrooke TVA — Canal 4 — bulletin d'ordre général demandant aux femmes de sortir de leur maison et d'exercer leur droit de vote (Lucille Côte),

3 novembre: La nouvelle fait la UNE dans la Tribune

4 novembre: Conférence de presse à 11:00 A.y. Hôtel de Ville de Plessisville,

Visites industrielles — rencontres de groupes- assemblée publique,  
CKLT transmet le message de Mme Côte,

6 novembre: Grande Victoire ; Une femme de l'AFEAS est élue et elle l'a bien mérité.

On est allé au bout de notre peur, parce que j'avais peur un peu. Je l'ai senti chez certaines d'entre elles aussi, parce qu'il y a déjà plusieurs années que je les connais et que nous travaillons ensemble, mais c'est incroyable l'évolution qui s'est effectuée,

Micheline — On sait Madeleine que la participation au vote a été de près de 60% selon les derniers résultats et il se peut que ce soit plus élevé ! A quoi attribuez-vous cette forte participation à une élection municipale ?

Madeleine — Bien, on avait reçu un mot d'ordre ! "Mesdames, sortez de vos cuisines puis allez voter". Ce message on l'avait eu de la Présidente de la Fédération de Québec, on savait qu'il s'agissait d'une personne d'expérience, qui est déterminée et ce fut une réponse à un besoin qui était latent ici. Il a fallu que les femmes sortent de leur cuisine pour aller voter. C'est cela qui s'est manifesté aujourd'hui. Le temps de la chasse, enfin mille excuses pour ne pas aller voter. . . 60% c'est un minimum, c'est sûrement dépassé; ce sont les femmes qui sont sorties. Ce soir, tu les as vues les femmes. . . Sur la rue, partout, ce sont

des femmes qui disaient : "on l'a eu !"

Micheline — Je crois même que la Présidente de votre Fédération a quitté Québec pour venir vous voir ce soir.

Madeleine — Oui, en plein brouillard, les dirigeantes de l'AFEAS m'ont appris qu'elle s'en venait de Québec. Ah ! Ça c'est le noeud, ça m'a fait chaud au coeur et puis j'ai communiqué cela aux autres femmes. Madame Lucille Côte sera là, Micheline s'en vient, et là, ça été le mot d'ordre, ça a circulé, on sentait la solidarité des femmes. C'était local, mais c'était plus large que cela encore, parce que lorsque l'on dit Lucille Côte, on voit tous les autres cercles. Je vois Hélène Dufour, je vois Hélène Côté, j'en vois partout, tu sais des femmes décidées qui dans leur coin, en font des choses.

Micheline — Alors c'est une grande victoire, je vous félicite, vous avez l'air très heureuse, vous détenez la plus grosse majorité parmi tous les conseillers municipaux. Bravo ! Votre mari me semble tellement heureux ce soir.

Madeleine — Oui, il a beaucoup travaillé. Les femmes vont passer par

la grande porte centrale, la porte d'en avant et c'est le temps que ça se fasse. Prendre la place qui nous revient. Mon mari m'a secondée d'heure en heure.

Micheline — Dites-moi, Madame Dussault, ie sais aue vous avez tenté de faire certaines visites industrielles mais nue l'on vous a fermé la oorte. Avez-vous l'intention d'aller rencontrer les employés ?

Madeleine — Bien sûr ! Parce que ce sont eux qui m'ont élue et j'ai bien envie d'aller les voir. Vous voyez, on se conduit souvent comme des vaincus ! Là, c'est fini ce temps là. C'est nous autres les vainqueurs et puis on va avoir une attitude de vainqueurs. Cela donne beaucoup d'idées et de force. On pourra exercer une pression pour mener à terme les projets qui sont sur la table. Bien sûr, que je vais rappliquer et que je vais aller rencontrer mes électeurs. Aller au bout de la peur. De toute façon, ie sais qu'il y en a un bon bout de parti.

Micheline — Félicitations Madeleine, félicitations à toutes celles et ceux qui t'ont supportée. Bonne chance ! •

## chez nous on parlera de nos femmes

Par Jacqueline Demers

Une province à avertir que : "Pendant que les hommes travaillaient", des femmes bâtissaient ce pays de façon différente, mais non moins importante. Des noms et des informations sont maintenant à la portée des historiens, des réalisateurs, des professeurs et des étudiants. L'Aféas fera le lancement de son volume, puis le déposera aux archives de la province et à toutes les bibliothèques fréquentées par les chercheurs de tout ordre. L'Association n'écrira pas l'histoire complète de ces femmes, car elle doit continuer ses multiples travaux. Son action s'inscrira dans le temps par la banque de noms qui est mise à la portée de tous.



Photo Agidius Fauteux

Cependant les régions et les cercles auront encore du travail à faire. Si on veut participer de façon permanente à l'histoire, si on veut que toutes les femmes qui oeuvrent quelque part de façon particulière s'inscrivent à mesure dans les archives régionales. L'action des fédérations devra être: une collaboration étroite avec les sociétés historiques et même l'implantation de cette dernière là où elle n'existe pas. Les dossiers devront y être déposés officiellement. On devra intéresser les conteurs à inscrire leurs souvenirs.

Les cercles Aféas pourront nommer pour leur milieu une responsable de cette recherche : celle-ci fera l'inscription de toute femme qui décéderait après une vie active pour sa communauté. Tous les organismes devront pouvoir communiquer avec cette personne qui notera toutes les informations pertinentes et indispensables au dossier. Ce document sera immédiatement transmis à la fédération qui fera une fois l'an, un dépôt officiel à la société historique.

Ce sont les femmes qui sont responsables de cette partie de notre histoire. Elle est entre nos mains.

Les régions et les cercles devront poursuivre leur action jusqu'auprès des journalistes, des réalisateurs et même des écrivains afin de faire parler de nos femmes par les gens de chez-nous. Pourquoi n'écrirait-on pas des histoires complètes pour les dire à notre milieu par la voix de tous nos média.

L'aventure des femmes est commencée, à nous de la compléter, à nous de l'utiliser.

Vive nos femmes, vive les Québécoises qui ont fait le Québec •

# ALLER-RETOUR

Par Lise Girard-Leduc

## NOMINATION :

Lucie Lussier, vice-présidente générale, a récemment été nommée à la Commission d'Education Permanente du Conseil Supérieur de l'Education. Le nom de Mme Lussier s'ajoute à la liste déjà passablement longue des membres AFEAS siégeant au Conseil ou sur ses commissions et comités. Toutes nos félicitations et bonne chance à Lucie !

## RÉÉDITION DE LA CONSTITUTION :

Un comité ad hoc pour la revision de la constitution et des règlements AFEAS se réunissait en novembre à Montréal. Mmes Lucille Bellemare, Denise Blanchette et Solange Gervais déposaient le rapport de leur travail au conseil d'administration de novembre.

Le conseil étudiera le rapport en question lors de sa réunion de janvier. Pour le moment, étant donné qu'on entrevoit d'autres changements devant être adoptés lors du congrès 1978, il fut décidé de ne pas rééditer le volume avant septembre 1978. Nous procéderons à l'impression du texte corrigé (en tenant compte des amis de motion déjà adoptés) sur feuilles volantes et distribuerons une copie par cercle.

## LIVRE VERT SUR L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE :

Le conseil d'administration a chargé le comité d'éducation de l'association d'étudier le contenu de ce livre vert et de formuler ses recommandations au conseil de janvier. Après l'adoption de ces recommandations, un mémoire sera fort probablement rédigé. Le comité d'éducation sera aidé par des membres des commissions qui relèveront toutes nos résolutions touchant le do-

maine de l'éducation dans nos mémoires antérieurs.

## STAGE EN LES FEMMES COLLABORATRICES :

Lucie Lussier, coordonnatrice du projet sur la femme collaboratrice du mari dans une entreprise à but lucratif, soumettait dernièrement un projet pour les femmes collaboratrices à l'Office Franco-Québécois pour la Jeunesse. Pour donner suite l'Office offre à un groupe de 20 femmes collaboratrices un stage de 3 semaines en France. Le groupe rencontrera des organismes ou individus intéressés à cette question de "femme collaboratrice".

Le stage s'adresse à des femmes collaboratrices de leur mari dans de petites entreprises des milieux rural ou urbain mais non agricole (on a exclu le milieu agricole parce que l'an dernier l'Office a organisé un stage uniquement pour les femmes du milieu agricole). Ces femmes ont **entre 18 et 35 ans**. Celles qui ont fait un travail d'animation autour de ce projet pourraient également soumettre leur candidature en soulignant leur appartenance à l'AFEAS et le cheminement fait par rapport à ce dossier.

Le stage se déroulera entre le 19 juin et le 11 juillet 1978. Le coût est de \$335. (incluant avion, déplacements, pension et \$9. par jour pour les repas.) On évalue à environ \$200. à \$300. les dépenses supplémentaires (loisirs, autres repas, souvenirs, etc...) Si vous désirez y participer, vous devez soumettre votre candidature à l'Office **avant le 20 février** en donnant les raisons qui motivent votre démarche et les suites intéressantes qu'il pourrait y avoir. Il serait souhaitable que les femmes de l'AFEAS y participent en grand nombre. Surveillez la revue de l'Office "**Le Stagiaire**" pour plus de détails.

## on publie

Par : Eliane Pelletier

Tout le monde le sait. Maintenant, PAFéas est une grande fille; elle a fêté son 10<sup>e</sup> anniversaire l'an dernier. Cet anniversaire a été le prétexte à des rencontres, banquets, danses, discours, etc.

A la fédération de l'Aféas de Nicolet, on a banqueté, bien sûr ! On s'est réjoui autour de madame Dominique Goudreault (notre mère à toutes), c'est heureux !

Mais on a voulu savoir qu'est-ce qui s'est fait tout au cours de ces dix ans. Comment les femmes, membres des différentes équipes qui se sont succédées, ont-elles oeuvré pour laisser ce qui existe actuellement : un secrétariat bien organisé, des commissions et comités bien structurés qui besognent avec foi et cohésion.

Un comité de trois membres s'est bien vite formé. Pendant de longues semaines, Marie-Ange Fafard, Thérèse Allard et Cécile Lefebvre ont fouillé les procès-verbaux avec la patience des moines du Moyen-Age et l'assurance des recherchistes de profession. Finalement, une masse de notes s'accumulent à travers lesquelles tout le cheminement, l'histoire de la fédération se dessine. C'est là une richesse qu'il ne faut pas laisser dormir. Le Conseil d'Administration croit que ces notes doivent être à la disposition de toutes et décide de publier un livre. Rien de moins !

Et, au moins d'août, les trois membres du comité chargés de la recherche peuvent admirer, avec une émotion certaine, un volume intéressant et gai, où tout au long de ses 240 pages se déroule notre histoire. Pour que se souviennent les "nouvelles" et que se rappellent les "anciennes".

Note : On peut se procurer ce volume à : Fédération de l'Aféas, C. P. 1016, Nicolet, J O G 1 E O



## récupérons

Par : Elise Guay

CERCLE STE-VICTOIRE, VICTORIAVILLE

En mai dernier, l'étude sociale traitait de l'information transmise par les mass-média. Au cercle AFEAS de Ste-Victoire à Victoriaville, l'étude des journaux locaux a permis de constater que le grand sujet d'information régional de l'heure était le projet "Récupérons". Notre curiosité fut piquée.

Notre responsable de l'action sociale a reçu le mandat de rencontrer les responsables de "Récupérons", de recueillir les informations pertinentes afin que nous, membres de l'AFEAS puissions collaborer à ce projet.

Le projet "Récupérons" a été mis sur pied par un comité d'étudiants de l'Atelier de culture de la Polyvalente de Victoriaville. La lecture de la brochure "La poubelle au régime" a donné naissance à ce projet. "Récupérons" vise deux objectifs soit : organiser la récupération et aussi créer des pressions politiques pour que la fabrication des contenants soit orientée vers leur récupération plutôt que vers les poubelles.

Le cercle a été intéressé à collaborer à ce projet. Ainsi le comité responsable en collaboration avec l'AFEAS et d'autres organismes du milieu a entrepris diverses actions pour réaliser ce projet. Nous avons adressé une lettre au ministère des Richesses naturelles du Québec et une autre au ministère de l'Énergie à Ottawa demandant l'uniformisation des contenants de verre et une aide pour créer un centre de récupération à Victoriaville.

Ces demandes ont reçu un accueil favorable. Le ministère de l'Enseignement du Québec étudie la question de l'uniformisation des contenants. Le projet de centre de récupération vient d'être accepté par le ministère du Travail dans le cadre des projets "Canada au travail".

"Récupérons" est vraiment un sujet d'actualité. Si nous ne voulons pas être ensevelis par nos propres déchets, il nous faut réduire notre consommation et économiser l'énergie. Réduire notre consommation car les produits synthétiques et plastiques proviennent du gaz et du pétrole, ressources devenant rares et coûteuses. Économiser l'énergie en orientant nos rébus vers le recyclage : des produits recyclés permettent d'éliminer le gaspillage d'énergie exigé par l'extraction et la transformation de matières premières.

Le projet "Récupérons" fonctionnera à condition que les citoyens acceptent de s'impliquer. La Ville de Victoriaville est prête à collaborer. Le centre de récupération verra à recueillir mensuellement, les déchets (journaux, papier, pots de verre et boîtes de conserve), vers des usines qui les recycleront. Papier Cascades de Kinsey Falls recevra probablement le papier et le transformera en cartons

## le féminin pluriel

Par Yvonne Gauthier

Croyez-le ou non, j'ai lu un roman, faut dire que c'était un roman de femmes, faut dire que j'adore le style de Benoîte Groult, faut dire que j'adore les romans.

"Féminin pluriel" c'est l'histoire de deux femmes qui aiment le même homme et qui sont aimées par lui; l'éternel triangle. . . Jusqu'ici, rien de très original.

Mais voilà, ce livre est écrit par les deux soeurs Groult, Flora et Benoîte. Benoîte, c'est la "légitime" celle à qui son mari annonce qu'il aime une autre femme mais que ce nouveau sentiment ne change rien dans leur relation mari-femme. Flora, c'est l'autre, la maîtresse, qui se découvre amoureuse du mari de sa meilleure amie et qui doit accepter que son amant demeure le mari de l'autre. Et chacune prend la parole à tour de rôle pour raconter son histoire, ses sentiments, ses luttes, ses doutes, chacune présente sa propre vision de la situation.

La richesse du langage, l'humanité des sentiments, la sincérité de ces femmes font de ce livre une lecture délicieuse, qui bouscule quelquefois notre "confort moral". Il est difficile de prendre inconditionnellement parti pour l'épouse contre la maîtresse ou contre le mari, bien que sa souffrance rejoint plus facilement mon "coeur de femme mariée". Il y a dans ce livre une réflexion réaliste sur le couple d'aujourd'hui, sur la naissance d'une nouvelle conception du mariage dit "ouvert". Il y a aussi quelques belles pages sur le déchirement causé par la mort d'une profonde amitié de femme.

Si vous avez le goût de confronter votre conception du mariage avec le vécu de ces femmes, si vous avez le goût de quelques heures de lecture passionnante, n'hésitez pas "Féminin pluriel" c'est un bon livre. Et puis, en regardant autour de moi, je me suis laissée dire que leur histoire c'est pas du roman...

Le Féminin pluriel, Groult Benoîte et Flora, Editions Denoel, Paris, 1965, Collection Folio, 309 pages.

diviseurs d'oeufs, tubes pour rouleaux de papier de toilette et essuie-mains. Le métal des boîtes de conserve sera fondu et entrera dans la fabrication du béton armé. D'autres pots de verre seront moulés à partir des vieux.

Si chacun y met du sien, nos poubelles maigriront, les matières s'épuiseront moins vite et beaucoup d'énergie sera économisée ®

(Réf. : "La poubelle au régime". Énergie, mines et ressources Canada. 127 pages  
"Récupérons" Union des Cantons de l'Est, 26 avril 77, page A23 et A24.

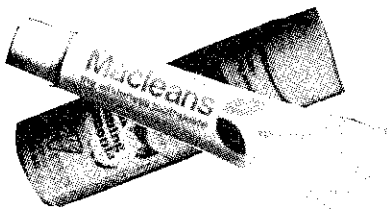
Par Annette V. Legault

## RECYCLEZ. . . IL EN RESTERA TOUJOURS QUELQUE CHOSE

Les jours de collecte des ordures, les ruelles sont de véritables allées d'hypermarchés. Une enquête américaine a démontré que 60% des déchets comestibles sont du pur gaspillage et que 10% de la nourriture achetée passe directement de l'épicerie à la poubelle. Par ailleurs, l'achat de bien des objets n'étant motivé par rien d'autre que la publicité, des récupérateurs prospères dans la tournée des boîtes à ordures, et la visite d'un quartier riche est un bon moyen de se meubler et de s'habiller à bas prix. Si l'idée vous répugne, songez à encourager le recyclage à travers les organismes de charité, les scouts, les groupes sociaux, les marchés aux puces ou les divers récupérateurs. Ou bien utilisez ce que vous possédez, choisissez des biens durables, et réparez au lieu de jeter.

## BOMBES AÉROSOLS

Non seulement reviennent-elles trois fois plus cher que les autres sortes de contenants, mais aussi, les fluorocarbures qu'elles émettent sont nuisibles aux humains et à l'environnement. Et comble de débilité pour l'inventeur, elles ne sont absolument pas recyclables. Il vaut donc mieux fuir les bombes aérosols, autant d'ailleurs que n'importe quel explosif.



## TUBES DE PÂTE DENTIFRICE

Après avoir délibéré pendant plusieurs semaines, notre comité d'experts en a conclu que le seul usage qu'on pouvait tirer d'un vieux tube de pâte dentifrice était de l'utiliser comme plomb pour une ligne à pêche. Mais nos spécialistes sont prêts à considérer toute autre suggestion de la part des lecteurs, y compris celle qu'il vaut mieux se brosser les dents avec du bicarbonate de soude, ou de l'argile finement broyée, quitte à se servir de vrais plombs pour pêcher.

(Réf. : Protégez-vous, ocf. 77, article de M.S. Germain)

## UN AU CALENDRIER

Du 23 au 28 avril 1978, se tiendra à l'Hôtel Reine Elizabeth de Montréal, le 9e Congrès de l'Association internationale des éducateurs des jeunes inadaptés. C'est la première fois que ce Congrès se tiendra en Amérique du Nord. Le thème principal du Congrès est : "Le devenir de l'inadapté".

(Réf. : L'Hygiène mentale au Canada, revue de sept. 77)

Par : Solange Gervais

Question : Devant des sujets brûlants d'actualité comme le référendum sur l'indépendance du Québec, les regroupements sur l'unité canadienne, etc., comment se situe l'Aféas ?

Réponse: Dans les règlements de l'Aféas (constitution, page 5, règlement no. 2 : "Caractère," par. 1) il est dit : **L'Association étant un mouvement autonome, ne peut s'affilier comme corps à aucun parti politique, mais, elle peut s'objecter contre des attitudes ou des doctrines qui sont à l'encontre de ses buts et elle peut travailler à l'évolution des lois en regard des buts qu'elle poursuit.**

La politique occupe donc une place importante dans l'Aféas. Tous les buts d'éducation et d'action sociale en sont imprégnés et orientés. **L'Aféas se présente dans la société comme un corps intermédiaire entre l'état et l'individu et se réalise comme tel par les moyens qui lui sont propres** (voir constitution p. 2, par. 4).

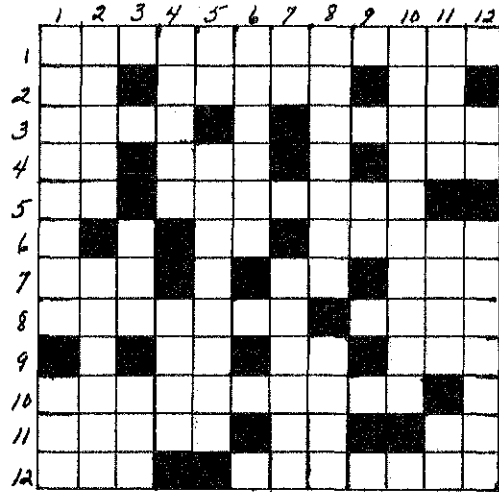
Ces moyens sont nombreux : "représentations, revendications, recommandations, etc. . . (constitution, règlement no. 7, par. 4, p. 10) donc de caractères politiques et consultatifs. L'Aféas est largement reconnue comme corps intermédiaire sérieux, démocratique, autonome et représentatif. Pour le demeurer, elle ne peut donc faire de politique active. Elle laisse ses membres individuels (meilleurs citoyens par leur participation à l'Aféas), libres, d'adhérer à tout parti, toute orientation politique ! Ses membres ne doivent en aucun temps se servir de leur organisme comme instrument, comme tribune ou tremplin pour aider un candidat, un élu ou un parti. Ils ne doivent non plus se servir d'un candidat, d'un élu ou d'un parti pour des fins politiques, pour un des membres ou pour l'association. Attention donc aux invitations à la participation collective de l'Aféas au sujet du référendum ou des groupements sur l'unité canadienne trop rattachés, dans le contexte aux partis politiques actuels.

Une participation individuelle devient souvent très difficile quand la personne est dirigeante et très identifiée au mouvement Aféas.

# LA GRILLE

## problème no 4

par Yvette Beaudry

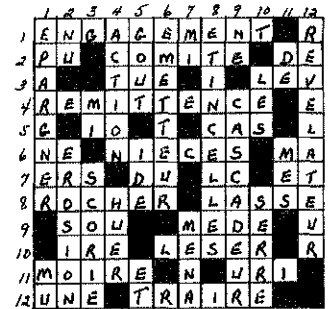


### HORIZONTALEMENT

1. Plusieurs ont été présentés au Congrès à Rimouski (3 mots)
2. Mot d'enfant — Gros canard — nég.
3. Paille de seigle — Qui résulte d'un mélange.
4. Carcasse — poss. au pluriel — roi d'Israël.
5. Deux voyelles — semer d'étoiles.
6. Une personne-flatter bassement.
7. Tamis — largeur d'une étoffe-art, contracté plur.
8. Morceau de cordage-soutira.
9. Une voyelle, une consonne — Tour — une saison.
10. Qui combattait à Rome dans des arènes.
11. L'AFEAS a la sienne — note — alternative.
12. Dans la rosé des vents — ville d'Italie.

5. Une consonne, une voyelle — étude de l'oreille
6. Physicien américain, il a fabriqué le premier phonographe.
7. Pron. pers. — épître
8. Très Jeune orme — vrai
9. Voyelles jumelles
10. Insérer
11. Organe de la vue — adj. numéral — pron. ind.
12. Possessif — loc. adv. signifiant, sur le même rang (2 mots)

### SOLUTION NO 3



### VERTICALIMENT

1. Anxiété — volonté
2. Danse — refuges
3. Fleuve de France — ce qui reste dû après un compte fait.

# BABILLARD

## une collaboratrice avertie

Par Liane Langlois

Je la trouve bien jolie cette revue autant dans sa présentation que dans son contenu. J'ai ouvert de grands yeux lorsque j'ai lu "ça n'arrive qu'aux autres". Dire que ça aurait pu m'arriver car moi aussi j'ai été collaboratrice pour monter un commerce. Jamais j'ai eu l'idée de me faire des réserves ou d'imaginer que je pouvais exiger un salaire. Heureusement pour moi tout a bien tourné mais je me pose quand même des questions. Aujourd'hui que mon mari a été obligé de prendre sa retraite prématurément qu'arriverait-il si un jour il décidait de me mettre à la porte. Je n'ai rien à mon nom sauf un petit terrain en pleine campagne au fond d'un rang.

Félicitations pour votre nomination comme administrateur à votre Caisse Populaire et merci pour la suggestion au sujet du livre d'Alan Paton.

Enfin, veuillez transmettre toutes mes félicitations aux collaboratrices de "Femmes d'ici". Dommage que tant de femmes se privent de ce sain plaisir et de cette chance d'en connaître toujours un peu plus ®

Merci encore une fois.

## 'Bienvenue à Granby

"Une ville pas comme les autres"

Quelle aubaine !



Une journée  
complète  
à compter de

**\$5.99**

diner  
compris

Pour vos visites de groupes, l'Office du Tourisme règle vos problèmes d'organisation en vous offrant des circuits "sur mesure" de 1 jour ou plus. Pourquoi s'en passer ?

### POUR OBTENIR NOS DÉPLIANTS

Ecrivez ou téléphonez à :

Office du Tourisme de Granby Inc.  
650, rue Principale, Granby  
Téléphone ; (514) 372-7273

## ÉQUIPE DI RÉDACTION

rédaçtrice en chef  
Lise G.-Leduc  
rédaçtrices  
Eliane Pelletier  
Annette V.-Legault  
Thérèse Nadeay  
secrétaire-coordonnatrice  
Yvonne Gauthier

## COLLABORATEURS

Solange Gervais  
Lise H.-Biron  
comité des arts ménagers  
Jacques Brochu

illustrations

Myriam St-Pierre  
photos  
Daniel Douville

## PAGE COUVERTURE

Daniel Douville

## RESPONSABLE DU TIRAGE

Rachel T.-Lafrance

Abonnement

1 an (10 numéros) \$3.50

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec

Courrier de deuxième classe

Enregistrement no 2/71

Imprimé aux ateliers de

(l'imprimerie de la Rive Sud Ltée)

publication de

L'Association Féminine d'Éducation

et d'Action Sociale

180 est, Dorchester, Suite 200

Montréal, Québec

H2X JN6

Tél. : 866-1813



Editorial / Lise Girard-Leduc	2
Billet / Eliane Pelletier	3
Femme / Annette V. Legault	3
Les manchettes / Annette V. Legault	4
Consommation / Jacques Brochu	5
Aller-Retour / Lise Girard-Leduc, Eliane Pelletier, Elise Guay	16
Bouquin / Yvonne Gauthier	17
En vrac / Annette V. Legault	18
Question / Solange Gervais	18
La grille / Yvette Beaudry	19
Babillard / Liane Langlois	19

## famille et fiscalité

Paul Mercure 6

## des gens heureux

AAuguette Perreault 9

## ménageons l'énergie

Marcelle B. Dalpé 10

## Sa collection schetagne

Marguerite Kirkland 12

## épargne et créativité

Célyne Rouleau 13

## on va avoir une attitude de vainqueur

Micheline Goulet 14

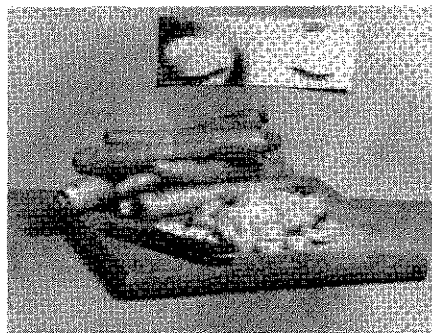
## chez nous on parlera de nos femmes

Jacqueline Demers 15

N.D.L.R. : Les articles publiés ici n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement la pensée officielle de l'Aféas.

## un légume

## de chez nous



Le Québec produit des carottes en abondance. La consommatrice peut se procurer des carottes du Québec à partir du début de juillet jusqu'au début de mai.

Ses propriétés nutritives, ses multiples façons d'être utilisées en font un aliment de choix que vous devriez présenter à votre famille chaque jour dans vos menus.

### CAROTTES EN HORS-D'OEUVRE

Couper en bâtonnets : 2 à 3 pouces x 1/4 de pouce et servir sur des cubes de glace.

Trancher à l'aide du pèle-légumes, rouler, attacher avec un cure-dent et laisser "friser" dans la glace fondante quelques heures. Rouler des tranches (sens de la longueur) de carottes autour d'une olive farcie ou d'un cube de fromage, retenir avec un cure-dent.

### ENTREPOSAGE

Dans un endroit frais et humide. Se conserve bien dans le sable. Dans le tiroir à légumes du réfrigérateur •

Réf. : Légumes du Québec  
Agriculture Québec.

